



Syndicat  
National du  
Personnel  
Navigant  
Commercial

BS 20-05-005 UU  
Le 16/05/2020

## POINT COVID 19 14 h de repos à CDG ?

Chers collègues,

Nous souhaitons à travers ce communiqué revenir vers vous concernant l'actualité liée à la crise sanitaire Covid-19.

Depuis mars dernier, nous connaissons un contexte inédit qui a impacté notre activité et continuera à le faire ces prochains mois. Les lignes internationales sont fermées et ne rouvriront que lorsque les pays l'auront décidé ainsi que l'Etat français. Comme vous le savez, notre Compagnie ne se pose qu'à CDG et DZA aujourd'hui. La ligne MRS reste fermée et il ne faut pas espérer y retourner avant plusieurs mois...

Air Austral subit une mutation et se doit de réfléchir aux économies qu'elle peut établir malgré les aides déjà acquises (86 millions d'euros). Allons-nous voir des lignes se fermer définitivement, ou voir une réduction de fréquence sur certaines escales ? Allons-nous subir un PDV ou un PSE ? Dénonciation de nos accords ?

Hypothèses probables, on nous a annoncé que des réflexions sont engagées et des pistes trouvées. En revanche, notre PDG s'est montré rassurant sur les effectifs et nous a assuré qu'aucun plan de départ n'était à l'étude. Nous en saurons plus d'ici le mois de juin ou juillet sur les différentes stratégies qu'Air Austral veut mettre en place.

Concernant vos programmations, vous constaterez que vos jours « blancs » sont modifiés au fur et à mesure en JISAP. Cela permet de la flexibilité au service programmation / régulation. Tout comme les BRS, ils ne sont modifiés que tardivement afin d'identifier les salariés à positionner en réserve (4 jours). Nous estimons qu'encore une fois, les PNC subissent des réserves déguisées et ne sont considérés que comme des pions. Nous le déplorons !

Hier, nous avons été conviés à une conférence téléphonique afin de débattre sur le renouvellement de l'accord des 14h de « repos » à CDG. Une réponse était souhaitée le jour même. Nous avons donc demandé un délai de réflexion, on nous a octroyé ce week-end. **Délai qui nous semble trop court** pour initier un sondage performant. Cependant, beaucoup d'entre vous nous ont déjà partagé leur avis sur le sujet, nous les remercions.

Aussi, nous vous donnons le temps de répondre au sondage simple que nous vous proposons :

<https://forms.gle/mWbo2BzHURYW4f8V8>

La grande contrainte de cet accord reste la fatigue du PNC, surtout à son arrivée à RUN. Aujourd'hui la mesure est acceptable, avec 2 fréquences par semaine, donc un vol vers CDG par PNC au maximum. Au mois de juin, nous n'avons pas de réelle visibilité sur le programme des vols. Si nous suivons les estimations de la prog, avec 3 rotations/semaine sur CDG, des PNC seraient amenés à en réaliser 2. Connaissant la problématique de l'effectif PNC, à savoir 1/3 d'entre nous qui sommes opérationnels (source DPNC), si nous arrivons à 4 fréquences par semaines, il est certain que nous ferons tous 2 LC. La Direction a proposé de laisser le choix au PNC pour exécuter un deuxième vol vers CDG. Il coule de source que si nous arrivons à 4 fréquences par semaine, la base du volontariat sera difficilement réalisable pour le service prog.

En conclusion, le SNPNC-FO estime n'avoir pas assez de données et nous nous questionnons sur l'urgence de renouveler un tel accord. Pour rappel, les mois précédents, celui-ci était signé aux alentours du 25.

**Devons-nous nous assoir un mois de plus sur nos accords ?** Sachant que CDG est en zone rouge, donc qu'il n'y a pas assez de lits dans les hôpitaux (comme à Mayotte), que le confinement est terminé avec une reprise progressive de la vie et qu'à un moment donné il faudra bien sortir de l'activité partielle. Car UU ne mettra probablement plus la main à la poche en juin pour maintenir le salaire à 100% de la moyenne des 12 derniers mois, cette question mérite réflexion.

Le SNPNC-FO est défavorable à signer cet accord en l'état. Nous avons besoin qu'il intègre des notions de contexte (au-delà de 3 rotations/semaine, l'accord devient caduque), qu'il ne soit reconduit qu'au mois de juin (la proposition de la Direction étant jusqu'au 31 juillet) et d'analyser le résultat de notre sondage dans une semaine.

Prenez soin de vous,

Votre équipe SNPNC-FO

